

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

17 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre juillet à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 29

VOTANTS : 37

Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Chambon, Mme Chevallier, M. Damon, Mme De Crémiers, Mme Dervernois, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby, M. Rougeron, M. Touchet (Gien), M. Pressoir (Langesse) M. Savrot (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents avant donné pouvoir :

M. Chevré à Mme Chevallier
M. Crozat à M. Rougeron
Mme De Metz à M. Hidas
Mme Bourdin à Mme Chambon
M. Darmois à Mme Le Hardy
M. Boulogne à Mme Charpentier
Mme Perron à M. Tagot
Mme Poirier à M. Boucher

Etaient absents excusés :

Mme Quaix, M. Cammal

Etaient absents :

M. Bouleau
Mme Poirier Chevallier

Madame Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2020/038

OBJET : Approbation du compte administratif 2019 - budget annexe de l'assainissement individuel

Vu les articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture, chapitre par chapitre, des réalisations de l'exercice 2019 :

Pour la section d'exploitation :

CHAPITRE	EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
70	Ventes produits, prestations services		34 456,32 €	
002	Excédent reporté		21 932,94 €	
011	Charges à caractère général	23 107,00 €		
012	Charges de personnel	3 000,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	392,90 €		
67	Charges exceptionnelles	14 647,42 €		
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	49,81 €		
	TOTAL EXPLOITATION	41 197,13 €	56 389,26 €	15 192,13 €

Le résultat de clôture de la section d'exploitation pour l'exercice 2019 présente un excédent de 15 192,13 €.

Pour la section d'investissement :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
001	Excédent reporté		10 614,31 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		49,81 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT SANS LES RAR	- €	10 664,12 €	10 664,12 €
	Reste à réaliser	- €	- €	- €
	TOTAL INVESTISSEMENT AVEC LES RAR	- €	10 664,12 €	10 664,12 €
RESULTAT SANS RAR		41 197,13 €	67 053,38 €	25 856,25 €
EXCEDENT GENERAL		41 197,13 €	67 053,38 €	25 856,25 €

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 10 664,12 €.

*Sur avis favorable de la commission finances du 9 juillet 2020,
Sur avis favorable du Bureau du 16 juillet 2020,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **APPROUVE** le compte administratif 2019 du budget annexe de l'assainissement individuel tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 3 août 2020,

le Vice-Président,

Alain Chaborel

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été
effectuées le **31 JUL. 2020**

